

TAUX D'INTÉRÊT NOMINAL ET RÉEL

En mémoire de Laurent Braquet qui a largement participé à la création de cette ressource pédagogique

L'ESSENTIEL

Le taux d'intérêt est le prix (ou le coût) que doivent payer les agents économiques qui bénéficient d'un emprunt (ou crédit), et c'est aussi le prix (ou la rémunération) que reçoivent les agents économiques qui ont accordé un prêt (ou dépôt). Le taux d'intérêt s'exprime généralement en pourcentage, le plus souvent en pourcentage annuel.

Ainsi, lorsqu'un ménage, une entreprise ou une collectivité locale souscrit un crédit auprès d'une banque, les intérêts font partie du coût du crédit correspondant. L'agent économique emprunteur bénéficie d'une somme immédiatement disponible, appelée « capital » ou « principal » et devra rembourser ultérieurement ce principal majoré d'un taux d'intérêt.

À l'inverse, quand un agent économique dépose de l'argent sur un compte d'épargne rémunérée, il prête à sa banque une somme également appelée « capital » ou « principal ». Plus tard, lorsqu'il récupérera son argent, il recevra le principal augmenté des intérêts qui

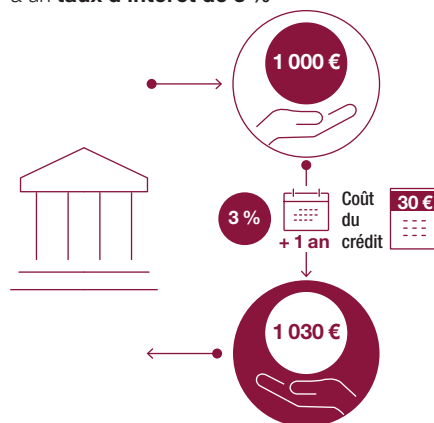
constituent le revenu versé en guise de rémunération de l'épargne placée.

Le taux d'intérêt est une variable financière essentielle, tant au niveau microéconomique

(comportement individuel des agents économiques), qu'au niveau macroéconomique c'est-à-dire au niveau de l'économie nationale ou internationale (voir Comprendre).

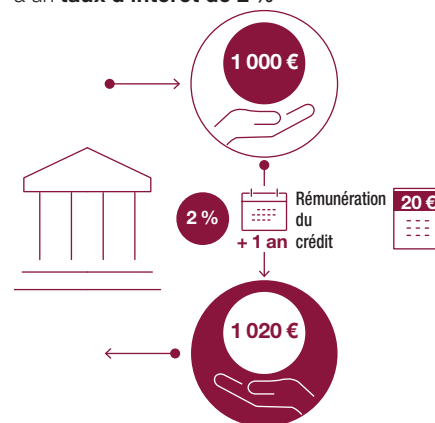
Coût d'un crédit / emprunt

1 000 € de capital **emprunté**
sur une durée d'un an,
à un **taux d'intérêt de 3 %**



Rémunération d'un dépôt / prêt

1 000 € de capital **placé**
sur une durée d'un an,
à un **taux d'intérêt de 2 %**



QUELQUES CHIFFRES

Sources : Banque de France, Eurostat, Insee (en moyenne annuelle).

Taux nominaux et réels des crédits nouveaux à l'habitat aux particuliers (France)

	1985	2025
Taux d'intérêt nominal (annuel)	13,5 %	3,15 %
Taux d'inflation annuel	5,8 %	0,9 %
Taux d'intérêt réel (annuel)	7,7 %	2,25 %

UN PEU D'HISTOIRE

Antiquité

- Aristote considère que la monnaie a été inventée en vue de l'échange. Il s'oppose au prêt à intérêt et à l'idée que la monnaie puisse « faire des petits ».

1766

- Turgot écrit dans son ouvrage « réflexions sur la formation et la distribution des richesses » que le taux de rendement pour un investisseur ou le coût du capital pour une entreprise dépend du risque associé.

Révolution française

- Le prêt à intérêt est légalisé.

1907

- Irving Fisher distingue taux nominal et taux réel dans son ouvrage « *Theory of Interest* ». Il formalise l'équation selon laquelle le taux réel est égal au taux nominal minoré de l'inflation anticipée.

1947

- Gide et Rist affirment que « la possession immédiate d'une somme de monnaie est jugée plus avantageuse que sa possession future ». Lorsqu'ils prêtent de l'argent, les épargnants recherchent donc une rémunération qui compense le renoncement à une consommation immédiate.

1974

- Sous l'effet d'une forte inflation, la France connaît un épisode de taux réels négatifs.

Début des années 1980

- Les taux d'intérêt nominaux et réels atteignent des sommets en France et en Europe.

De 2015 à 2022

- La BCE pratique des taux directeurs négatifs pour lutter contre le risque de déflation.

COMPRENDRE

► Les différents taux d'intérêt

Il n'existe pas un mais plusieurs taux d'intérêt dans l'économie :

- Les taux d'intérêt varient en fonction de la situation emprunteuse ou prêteuse : pour un même agent économique, à l'instant T et pour une durée déterminée,

le taux d'un crédit est plus élevé que le taux d'un dépôt.

- Les taux d'intérêt varient en fonction de la durée du crédit ou prêt consenti. Par exemple, les taux d'intérêt à court terme sont généralement plus faibles que les taux d'intérêt à long terme.
- Les taux d'intérêt varient aussi en fonction de la nature des biens et services financés : les taux d'intérêt des crédits immobiliers sont généralement plus faibles que les taux des crédits à la consommation.
- Les taux d'intérêt varient enfin selon la solvabilité des emprunteurs. Ils reflètent alors la rémunération du risque pris par le prêteur : les taux d'intérêt appliqués aux agents économiques les plus solvables sont plus faibles que ceux appliqués aux agents présentant un risque plus élevé de défaillance et de défaut de remboursement.

Pour comprendre le rôle des taux d'intérêt dans l'économie, il convient de distinguer également le taux d'intérêt nominal et le taux d'intérêt réel (voir Infographie).

- Le taux d'intérêt nominal est le taux effectivement convenu par contrat et effectivement payé. Il repose sur un raisonnement à prix courants, soit ceux de la période observée.
- Le taux d'intérêt réel, quant à lui, est égal au taux d'intérêt nominal moins le taux d'inflation.

En effet, ce qui compte pour les emprunteurs et les épargnants, outre le taux d'intérêt nominal payé ou perçu, c'est la quantité de biens et services qu'ils peuvent acquérir avec cette somme d'argent, soit le pouvoir d'achat de la monnaie. Or, celui-ci diminue généralement avec le temps en raison de la hausse du niveau général des prix, appelée l'inflation. L'inflation vient comme grignoter la valeur réelle des sommes remboursées à échéance de l'emprunt et celles des sommes perçues à échéance du prêt. La prise en compte de l'inflation permet de faire apparaître le coût réel de l'emprunt et le rendement réel de l'épargne. Le mode de calcul approximé du taux d'intérêt réel est donc le suivant :

Taux d'intérêt réel $\approx$ taux d'intérêt nominal – taux d'inflation

Si le taux d'inflation est inférieur au taux nominal, le taux réel est positif. Inversement, si le taux d'inflation est supérieur au taux nominal, le taux réel devient négatif.

► Les implications macroéconomiques

Le taux réel, différence entre le taux d'intérêt nominal et le taux d'inflation, a des conséquences importantes au niveau macroéconomique, c'est-à-dire au niveau de l'économie nationale ou internationale.

Toutes choses égales par ailleurs, la baisse des taux d'intérêt réels est favorable aux emprunteurs et défavorable aux prêteurs. Pour un taux d'intérêt nominal donné, une inflation positive a tendance à enrichir l'emprunteur et à appauvrir le prêteur.

L'évolution des taux d'intérêt réels dans l'économie, peut donc, selon les périodes, plus ou moins soutenir le crédit et inciter d'une part à l'investissement et donc à l'accumulation du capital, d'autre part à la consommation. Dit autrement, la baisse des taux réels favorise l'investissement et la consommation, donc la demande globale. Le canal des taux d'intérêt est d'ailleurs un des principaux canaux de transmission de la politique monétaire de la banque centrale

► Indicateurs nominaux et réels

La distinction entre valeur nominale et valeur réelle est également importante pour d'autres indicateurs économiques que les taux d'intérêt : salaires, PIB. Par exemple, le PIB peut être évalué en valeur ou en volume.

En valeur, on parle de PIB nominal ; il se lit avec l'unité monétaire de

l'année courante, c'est-à-dire non corrigé de l'inflation.

En volume, on parle de PIB réel ; il se lit avec l'unité monétaire de l'année de référence, donc en corrigeant l'effet de l'inflation enregistrée depuis lors.

La croissance d'un pays est mesurée grâce au PIB réel, en corrigeant l'effet de l'inflation pour se concentrer sur la croissance des volumes uniquement. Ce calcul en volume permet des comparaisons des dynamiques de développement économique à travers le temps et entre pays.

► L'impact des taux d'intérêt sur la décision économique

Cette distinction entre le taux d'intérêt nominal et le taux d'intérêt réel est importante au niveau microéconomique de la décision d'un agent économique.

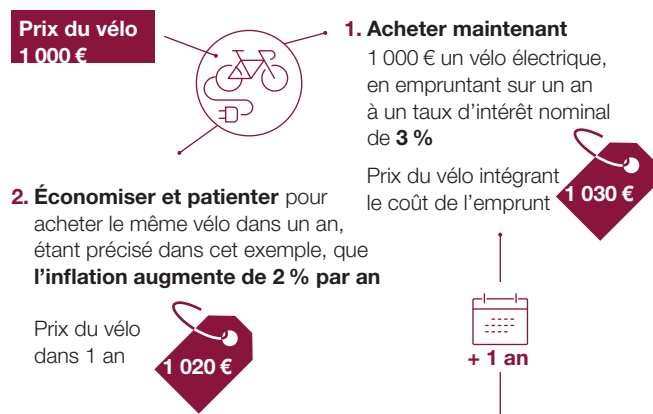
Pour un agent économique emprunteur, ce qui est important est sa capacité à rembourser le crédit sur la durée de l'emprunt. Naturellement, cette capacité dépend du taux d'intérêt nominal inscrit sur le contrat signé avec la banque prêteuse : pour un

agent économique, rembourser un crédit avec un taux d'intérêt nominal de 10 % ne représente pas le même coût que rembourser un crédit avec un taux d'intérêt nominal de 5 %. Mais pas seulement, car emprunter à 10 % si le taux annuel d'inflation est de 8 % n'est pas la même chose qu'emprunter à 10 % avec un taux d'inflation de 2 %. Au-delà du taux nominal, il est important de considérer le coût réel d'un emprunt, ce qui revient à relativiser

le coût d'un emprunt en fonction du pouvoir d'achat de la monnaie dans le temps, à savoir la quantité de biens et services qui peut être achetée avec cette monnaie (cf. infographie).

Pour l'agent économique prêteur, la distinction entre taux d'intérêt nominal et taux d'intérêt réel est aussi cruciale pour mesurer le rendement réel de l'épargne (cf. infographie).

Deux options offertes à un agent économique emprunteur

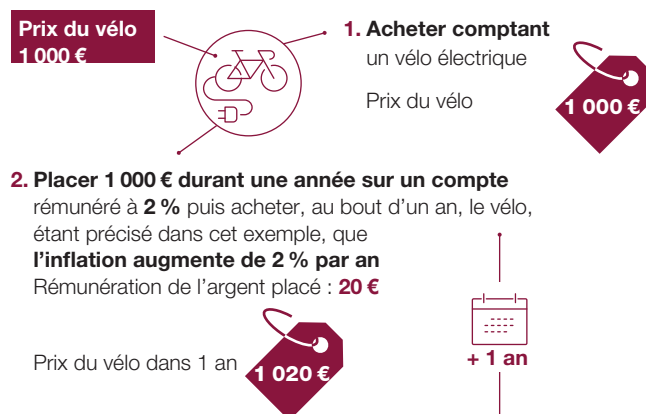


Compte tenu du taux d'intérêt de l'emprunt, le vélo coûtera 1 030 € à l'agent économique qui choisit l'option 1. Compte tenu de l'inflation, le vélo coûtera 1 020 € à l'agent économique qui choisit l'option 2.

Le coût du crédit pour l'agent économique qui choisit l'option 1 est de 30 € mais le coût réel est de 10 € (1 030 € - 1 020 €).

Le taux nominal du crédit est de 3 % mais le taux réel est de 1 % (3 % - 2%).

Deux options offertes à un agent économique prêteur



Le vélo coûtera 1 000 € à l'agent économique qui choisit l'option 1. La rémunération perçue par l'agent économique qui choisit l'option 2 est de 20 € mais il aura besoin, non plus de 1 000 € mais de 1 020 € pour acheter dans un an le même vélo.

Le taux nominal du prêt est de 2 % mais le taux réel est de 0 % (2 % - 2%).

POUR EN SAVOIR PLUS

À lire

- Taux d'intérêt réel et croissance : une relation circulaire, Bloc-notes Éco Banque de France

À lire

- Que sont les taux d'intérêt et quelle est la différence entre taux d'intérêt nominal et taux d'intérêt réel ?, BCE

À lire

- Taux d'intérêt, La finance pour tous
- La musique des taux d'intérêt, Citeco



Retrouvez-nous sur le site internet de la Banque de France, rubrique ABC de l'économie